



Le Maire
Alain CHANIER

Chers Concitoyens,

Après un printemps pourri, l'été est chaud, bronzage, baignade sont de rigueur sous un soleil bienvenu. Pour reparler de la vie locale, je reviens une nouvelle fois sur un tabou pour lequel je serai attentif quand il s'agit de l'incivilité.

Pour preuve dernièrement lors d'une rencontre avec la commandante de la compagnie de gendarmerie, Chamblet caracole en tête sur le comportement du voisinage (14 interventions), les vols, les dégradations, alors que nous étions de bons élèves jusqu'à maintenant.

Si certains se sentent offusqués lorsque je dépose plainte lors de nuisances occasionnées par leurs

enfants et surtout le matin juste avant 8 heures et qu'ils escaladent l'enceinte de l'école, pour soi-disant récupérer un ballon que je n'ai jamais vu, je serai sans complexe pour sauvegarder les biens communaux.

Quant à l'activité économique, notre Maison d'Assistants Maternelles démarre ce mois pour être opérationnel au 1^{er} février 2019.

Vous n'êtes pas sans ignorer que notre communauté de commune « Commeny Montmarault Nérès communauté » procède actuellement à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) où des règles générales seront soumises aux 33 communes, mais chacune d'entre elles aura ses propres compétences. La validité

du PLUi devrait être opérationnelle fin 2019, début 2020 si tout va bien. Les différentes manifestations qui se sont déroulées ce trimestre ont encore été à la hauteur des engagements des bénévoles auxquels j'apporte toutes mes félicitations et un grand remerciement.

Petit aparté, pour la Fête du Bœuf, où chacun s'est engagé auprès du SICTOM à introduire sur une telle manifestation le tri sélectif. Chamblet était la commune test, l'opération fut une belle réussite, où j'adresse comme 1^{er} vice-président et à l'origine de cette coordination toutes mes félicitations.

Cordialement.

Bon été. Bonnes vacances.

Actualités

Kermesse de l'école

Les écoliers ont voyagé dans le temps lors de la traditionnelle kermesse samedi 9 juin. Au travers de chants et danses, près de cent-soixante-dix élèves, encadrés par leurs dynamiques enseignants, ont montré beaucoup de cœur à l'ouvrage dans la cour de l'école où parents, grands-parents et amis étaient venus en grand nombre.



Anne-Gaëlle AMIZET a remercié toutes les personnes qui les aident dans leurs activités scolaires et tout particulièrement l'équipe de l'Amicale Laïque, toujours présente aux côtés de l'école.

A la fin du spectacle, Delphine MICHARD, présidente de l'Amicale Laïque, a offert aux 21 élèves partant en 6^{ème} une calculatrice, une clé usb, des stylos et une casquette. Puis les nombreux jeux installés sur le parking de l'école, ont connu le succès habituel.

Concours de Pêche

En préambule à la Fête du Bœuf, 39 enfants ont répondu à l'invitation de l'Amicale Laïque au bord de l'étang. Après une heure de pêche, dans la joie

et la bonne humeur, Lorik Brault, Cassi Bennejean et Lily Michard ont été déclarés vainqueurs. Néanmoins, chaque participant est reparti avec un diplôme et un souvenir.



La Féria pour la 17^{ème} Fête du Bœuf

La météo, les partenaires et les bénévoles, mais aussi la qualité des animations ont contribué au succès de l'édition 2018 de la Fête du Bœuf.

Lors de l'inauguration, Fabien AUGAGNEUR n'a pas manqué de saluer pour leur fidélité et leur spontanéité, les bénévoles qui répondent présents pour la mise en œuvre de la fête ainsi que les partenaires qui assurent chaque année la réussite de cette manifestation qui reste aujourd'hui encore gratuite grâce à eux et à une gestion assidue. Alain CHANIER a remercié chaleureusement Fabien pour son dynamisme et son engagement sans faille qui permettent de regrouper de jeunes bénévoles, indispensables pour la poursuite des manifestations.

Cette année, les vachettes de la Ganadéria de MAYNUS venues des Landes avec leurs arènes et gradins et le concert « les années

GOLDMAN » ont attiré un public nombreux tout au long de la journée.



Avant la Féria, les glissades de la course de « garçons et filles de café » sur la piste mouillée et savonnée ont entraîné des éclats de rire de la foule de spectateurs. En milieu d'après-midi, plusieurs dizaines de participants ont pris part, dans la joie et la bonne humeur au championnat de karts à pédales.

Côté restauration, près de 1 000 repas payants ont été servis sur la journée, répartis équitablement entre la formule « hamburgers-frites » et le traditionnel menu avec faux-filet sur le gril.

Peu après la tombée de la nuit, les nombreux enfants munis de leurs flambeaux ont défilé sagement pour rejoindre le feu de la Saint Jean avant le spectacle pyrotechnique qui a illuminé le ciel chamblétois.

Forum des artisans et commerçants

Venez découvrir l'activité artisanale, commerciale et industrielle de votre commune **dimanche 16 septembre** de 10h à 18h place du 8 mai.

Conseil municipal du 12 juin 2018

Maison d'Assistantes Maternelles – Aide Leader

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le financement du projet de MAM sollicitant une aide de 45 385,24 € au titre de la mesure 19.2 – Fiche action n°4 du programme Leader 2014-2020 du GAL PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Maison d'Assistantes Maternelles – Marchés de travaux

Suite à l'ouverture de plis et à l'analyse des offres réalisées par l'architecte maître d'œuvre, M. Jean-Luc TRONCHE, le conseil municipal décide, à l'unanimité de retenir les offres suivantes qui répondent le mieux aux critères établis :

Lot	Entreprise	Montant HT de l'offre
1 gros œuvre – VRD	CHAPTARD	165 389,53 €
2 charpente bois	SAINTEMARTINE	15 656,59 €
3 couverture – étanchéité – bardage	BRIERE COUVERTURE	34 000,00 €
4 menuiserie extérieure aluminium - serrurerie	MIROITERIE DE LA LOUE	36 112,00 €
5 menuiserie bois	AURICHE	28 678,97 €
6 plâtrerie – peinture - faux plafonds	JACKY CLEMENT	31 194 ,00 €
7 carrelage – faïence - sols souples	SOLEMUR	14 519,20 €
8 plomberie – sanitaire – chauffage – VMC	RDB ENERGIES	34 500,00 €
9 électricité	LA LOUROUSIENE D'ELECTRICITE	15 3 71,35 €
Montant total		375 421,64 €

Maison d'Assistantes Maternelles – Mission de maîtrise d'œuvre

Considérant l'estimation des travaux actualisée lors de la phase d'avant-projet détaillé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre mentionnant une somme complémentaire de 9 987,60 € HT. Le montant total du marché confié à M. Jean-Luc TRONCHE, architecte, s'élève donc à 28 847,60 € HT.

Règlement cantine scolaire

Considérant la nécessité d'apporter des modifications au règlement de la cantine scolaire concernant les inscriptions annuelles et la facturation des absences, le conseil municipal, décide, par 9 voix pour, 1 contre (Michel HUREAU) et 2 abstentions (Laurence CAMUS, Delphine MICHARD) de valider le règlement de la cantine scolaire établi pour l'année scolaire 2018-2019.

Règlement garderie

Aucune modification n'étant apparue nécessaire suite à sa mise en place à la rentrée dernière, le conseil municipal, valide, à l'unanimité, le règlement de la garderie établi pour l'année scolaire 2018-2019.

Instruction des actes d'urbanisme par l'Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)

Depuis juillet 2015, l'ATDA instruit pour le compte de la commune, les autorisations et les actes relatifs à l'occupation du sol moyennant une rémunération de 43 € par acte pour l'année 2018. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler la convention avec l'ATDA pour une durée de 3 ans.

Participation service public d'eaux pluviales

La gestion des eaux pluviales constituant un service public administratif distinct du service d'assainissement, doit être financée par le budget général de la collectivité. Suite au transfert de la compétence assainissement au SIVOM Région Minière, ce dernier a défini la participation forfaitaire des collectivités pour assurer les charges inhérentes à la gestion des eaux pluviales. La formule de calcul proposée donne un montant de participation similaire à celui précédemment versé par le budget communal au budget annexe assainissement. Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, la délibération prise en ce sens par le comité syndical du SIVOM Région Minière le 9 mars 2018.

Infos Municipales

Commémoration du 8 mai 1945

Le public nombreux a défilé jusqu'au monument aux morts sur la musique de la Garde Républicaine. Des gerbes ont alors été déposées par le monde combattant et la municipalité.

Après le chant des partisans, André ROUX et Alain CHANIER ont lu les messages officiels, puis ont procédé à l'appel aux morts avant la sonnerie aux morts.

La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise chantée par les élèves de l'école encadrés par leurs enseignants.



Plan Local d'Urbanisme inter-communal (PLUi)

Le PLUi est un document juridique déterminant la planification urbaine sur 10 ans portant sur le développement en matière d'économie, d'environnement, d'habitat et de transport.

Les élus ont décidé d'engager cette démarche sur le territoire des 33 communes. Le diagnostic qui a surtout permis de mettre en avant les atouts du territoire, a été présenté récemment lors d'une réunion publique. Les élus ainsi que la population lors des ateliers d'échanges, sont invités à dégager des enjeux servant à produire le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). La dernière phase consistera à établir le zonage pour chaque territoire communal tout en respectant les orientations du PADD.

Le suivi de cette démarche est consultable sur le site internet de Comentry Montmarault Nérès Communauté (cmnc03.fr). Un registre est à la disposition des chambletois en Mairie.

Forum des artisans et commerçants

Lors d'une réunion de quartier, un chambletois a soumis aux élus l'idée d'organiser un forum des artisans et commerçants. L'objectif est de faire connaître et découvrir les activités exercées sur le territoire communal, qu'elles soient artisanales, commerciales ou industrielles.



Les élus et les personnes intéressées se sont déjà réunis à deux reprises afin d'aborder les modalités d'organisation de cette journée. De nombreuses idées ont été exposées et il a été décidé d'organiser ce forum dimanche 16 septembre place du 8 mai.

662 € pour la coopérative scolaire

Dimanche 29 avril, aux Champs d'Blé, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents fêtaient le printemps. Les animations variées mises au point par la commission extra-municipale en partenariat avec l'équipe enseignante ont permis d'explorer les fruits et légumes sous toutes leurs formes.

Si la météo n'a pas été très clémente, les organisateurs ont tenu à remercier les enseignants et les bénévoles dont le dynamisme a apporté quelques rayons de soleil contribuant ainsi à la réussite de cette journée de partage et de convivialité.



Cette 10^{ème} édition, a permis de remettre la somme de 662 € à la coopérative scolaire. Ce résultat financier regroupe les recettes de la buvette, de la vente de plants fournis par les bénévoles et d'objets fabriqués par les élèves ou les bénévoles ainsi que les dons des exposants.

Infos diverses...

Agence Postale Communale : Fermeture du 30 juillet au 10 Août inclus.

Mairie : Le secrétariat de mairie sera fermé le mercredi après-midi du 25 juillet au 29 août inclus ainsi que le vendredi 3 Août après-midi et le vendredi 10 Août toute la journée.



SIVOM Région Minière :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement non collectif pour l'exercice 2017 est consultable en mairie.

Logements libres : 1 T2 et 2 garages impasse des Tourterelles.

Les prochaines rencontres avec les habitants

Les prochaines rencontres avec les chamblétois ont été fixées comme suit :

- **28 septembre :** la Pierre Bure – Saint-Gerbaud – Billard – Chaville – les Couardes – le Cerisier – le Domaine de l'Étang

- **12 octobre :** route des Ferrières – Le Buisson – La Brosse – Les Métenneries – Bellechassagne

- **19 octobre :** chemin des Mineurs – Les Terres Fortes – Les Thuelles – rue de la Fontaine – Les Marais – Le Pavillon

L'information sera diffusée dans chaque boîte aux lettres en temps utile.

Dictionnaires pour la 6^{ème}

En cette fin d'année scolaire, les 21 élèves de CM2 ont été conviés par la municipalité à une petite cérémonie où ils se sont vus remettre un dictionnaire « Larousse du collège ».



Le maire et leur enseignante, directrice de l'école « Les champs d'blé » leur ont souhaité bonne réussite pour leurs études futures. Ils ont également souhaité bon courage à leurs parents qui doivent s'attendre à des changements de comportement de leurs enfants avec l'entrée au collège.

Vie associative

Avant la pause estivale, Alain CHANIER et Michèle DUFFAULT ont convié les représentants de la vie associative afin d'échanger sur leurs activités et leurs projets. Le calendrier des manifestations du second semestre, établi au cours de la réunion, est consultable sur le site internet de la mairie.



Ce moment d'échanges a de nouveau montré la richesse et le dynamisme de la vie associative Chamblétoise.

Rencontres avec les habitants

Plusieurs rencontres avec les habitants ont eu lieu en avril et juin. Pour chacune d'entre elles, Alain CHANIER a tout d'abord rappelé les dernières réalisations ainsi que les projets : Maison d'Assistants Maternelles et nouvelle cantine. En 2019, seront aussi engagées des réflexions sur une nouvelle salle des fêtes. Les élus ont également fait le point sur le fonctionnement des structures scolaires. Le Maire a aussi mis l'accent sur les incivilités de certains qui nuisent à l'intérêt de tous : vitesse excessive, stationnements illicites, entretien des abords des propriétés, taille et élagage des haies.

La parole a ensuite été donnée aux participants qui ont partagé certaines remarques des élus, concernant notamment les incivilités.

Le 20 avril, les habitants du Chéroux et de la rue des Creux ont déploré la vitesse excessive à l'entrée du bourg au Chéroux. Des suggestions d'installation de ralentisseur ou de radar pédagogique ont été notées par les élus qui étudieront les différentes possibilités au vu de la réglementation.



Le mauvais état de la voirie rue des Creux, signalé par les riverains devrait être amélioré par le conseil départemental dans le cadre de la réfection du début des voies d'accès au contournement.

Le 1^{er} juin, les habitants du Boutillon ont abordé le mode de restauration de la nouvelle cantine, signalant leurs interrogations vis-à-vis de la qualité de la liaison froide. Le maire a indiqué que les installations seraient prévues pour un éventuel retour en arrière en cas de résultat non satisfaisant.



La municipalité a par ailleurs été remerciée pour la sécurisation du cheminement piétonnier route de Montluçon.

Le 22 juin, les habitants des rues des Lavandières et des Artisans, de Chavroche et des Barbarattes se sont interrogés sur les nuisances que pourrait provoquer la future salle des Fêtes aux riverains. Les élus s'attacheront à ce que les conséquences sur les propriétés voisines soient réduites.



Concernant le stationnement après la construction de la nouvelle cantine, il a été répondu que des espaces de stationnement sont disponibles place du 11 novembre et du 8 mai.

L'agenda du trimestre

7 septembre - 19h : Assemblée générale Amicale de Chasse

20 septembre - 20h30 : Assemblée générale Amicale Laïque

9 novembre - 20h30 : Assemblée générale Comité des Fêtes

Club des aînés ruraux

Le club de l'amitié des aînés ruraux a fêté ses 40 ans début mai en présence de Marie-Claire MARC, co-présidente de la fédération départementale de Générations Mouvements. Les participants ont prêté une oreille attentive lorsqu'André ROUX, adjoint au maire en 1978 et investigateur de la création du club, a lu une rétrospective des quarante ans.



Cet après-midi d'amitié et de convivialité s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse.

Les nouvelles de l'ESC

Joueurs, dirigeants et élus étaient réunis fin juin lors de l'assemblée générale annuelle pour dresser les bilans de l'année écoulée.



Après la rétrogradation de l'équipe A, les responsables ont lancé un appel aux jeunes, dans la perspective d'une saison de reconstruction.

Le maire a souhaité bon courage aux joueurs et dirigeants pour la prochaine saison, en les félicitant pour l'esprit de club qui les aide à affronter les obstacles.

Rallye Landier



Le Rallye Landier a été convié le 17 juin à une présentation pour les 25 ans de l'AFACCC au plan d'eau de la Naute à Champagnat (23). Avec une météo clémente, un cadre agréable, 12000 visiteurs ont pu admirer les 1700 chiens présents.

Destruction des ragondins

Dans le cadre de son habilitation, José GONTHIER, chasseur chamblétois peut intervenir légalement sur l'ensemble du territoire communal pour détruire les ragondins. Ces animaux nuisibles peuvent provoquer des détériorations conséquentes dans la nature, notamment dans les digues des étangs.

La Retraite Sportive à Chamblét

L'activité « mémoire en éveil » s'est arrêtée après 22 séances regroupant très régulièrement 20 personnes désireuses de faire travailler leur attention, leur capacité à se souvenir, à se concentrer à l'aide d'exercices ludiques et pratiques sans esprit de compétition. La reprise aura lieu début Octobre.

L'activité « gym séniors » s'est terminée fin juin, par un débriefing autour d'un apéritif. 25 dames ont régulièrement participé aux séances. Au programme : étirements, mouvements d'assouplissement, maintien musculaire, en musique dans une ambiance conviviale. La reprise de l'activité est fixée au 13 septembre 2018. Renseignements auprès de Martine Blanchet, tél : 04 70 07 76 11 et Bernadette Limoges : 04 70 07 83 21.

Les Rythmés

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin, aucune personne ne s'est déclarée candidate pour intégrer le bureau. Compte-tenu du départ de l'ensemble des membres qui assureraient la gestion des activités, l'association sera mise en sommeil à partir de début septembre.

Danse de salon

Pour vous changer les idées, venez danser à la salle polyvalente tous les lundis avec Brigitte - Enfants à partir de 4 ans, danse moderne - Adultes du débutant au confirmé, rock n'roll, latino, tango, valse etc ...

Cours d'essai gratuit - Renseignements à partir du lundi 3 septembre de 16h30 à 19h. Contact : 06 63 47 84 59 - rocknstar-center.jimdo.com

Une fleur, la vie : sophrologie et relaxation

Voilà maintenant 5 ans qu'une vingtaine de personnes se retrouvent les mardis à la salle polyvalente afin de partager un moment de bien-être, de détente et de sérénité.

La sophrologie permet entre autre de diminuer le niveau général de stress, de mieux gérer les réactions émotionnelles, de se reposer rapidement, de faciliter un sommeil réparateur....

Les participants ont fêté la trêve estivale autour d'un apéritif dînatoire.



Si vous aussi, vous souhaitez intégrer le groupe, vous pouvez prendre contact auprès de Sylvie CARMIER au 06 40 40 26 18.

Nous nous donnons rendez-vous mardi 04 septembre 2018 à 19h30 à la salle polyvalente pour la reprise des séances.

Les Amis de Saint-Maurice

À l'occasion de la fête patronale de Saint-Maurice, une messe sera célébrée samedi 22 septembre à 11h.

Comité des Fêtes

Fête de Saint-Maurice

Le Comité des Fêtes organisera la traditionnelle Fête de Saint-Maurice samedi 22 et dimanche 23 septembre.



Le samedi après-midi, le concours de pétanque et les jeux pour enfants se tiendront aux lieux habituels.

Le dimanche, la brocante vide-greniers s'installera dans le bourg le long des rues des artisans et du Chéroux.

Les inscriptions seront prises du 17 au 21 septembre lors de permanences. Cette année les places seront numérotées ce qui permettra aux personnes inscrites de se placer plus facilement le dimanche matin. Pour les riverains qui occupent des emplacements devant chez eux, merci de nous le signaler au plus tôt aux inscriptions pour que les places ne soient pas attribuées à quelqu'un d'autre. (le marquage se fera le week-end précédent) Les attractions foraines, les stands de buvette et de restauration rapide seront à la disposition des visiteurs, que nous attendons nombreux.

Randonnée « Halloween »

Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour sa 1ère randonnée nocturne pédestre et VTT aux couleurs d'Halloween, samedi 27 octobre à partir de 19h00.

Contact : 07 55 62 03 33 ou sur

 Comité Des Fêtes Chamblét

Chamblét Téléthon

Une nouvelle manifestation « TELETHON 2018 » est, bien sûr, en prévision les 7 et 8 décembre. L'équipe intercommunale se réunit le 20 juillet afin de fixer la date de l'assemblée générale, de faire le planning des diverses animations possibles dans le but d'une participation toujours plus nombreuse de personnes désireuses d'apporter leur aide à l'AFM. Grâce à vous tous, bénévoles, participants, c'est un chèque de 21 500 € qui a été remis pour la recherche et les traitements médicaux. La collaboration et l'aide de tous sont nécessaires pour la réussite de cet événement. Nous comptons donc vivement sur votre présence pour apporter vos idées, vos remarques, vos disponibilités lors de l'A.G. (date et lieu à venir).

Calendrier des manifestations du trimestre

16 septembre : Forum des artisans et commerçants

22-23 septembre : Fête de Saint-Maurice

26 septembre : Concours de belote Club de l'Amitié des Aînés ruraux

13 octobre : Théâtre de l'Amicale Laïque

27 octobre : Randonnée Halloween du Comité des Fêtes

